

Les sentiers font leur chemin

RANDONNÉE Plus de 70 kilomètres, sur les bords de l'Adour, de Dax à Mugron, sont désormais ouverts aux randonneurs et vététistes. Et ce n'est qu'un début

RACHEL GARRAT-VALCARCEL
dax@sudouest.fr

Le chemin est encore long, jusqu'à Aire-sur-l'Adour. Mais enfin, les services du Conseil départemental ont sérieusement fait avancer le Sentier de l'Adour landais. 57 kilomètres de plus, ouverts et balisés, entre Candresse et Mugron. Avec plus de 70 kilomètres déjà réalisés (14 kilomètres avaient déjà été ouverts l'an dernier entre Dax et Candresse), on n'est plus très loin de la moitié, comme l'a noté Xavier Fortinon, la semaine dernière, au moment de couper le ruban tricolore symbolique.

Une demande

Cela fait presque vingt ans que les premières études ont été menées par la DDE en vue de ce projet. Mais ce n'est que depuis six ans que le Conseil départemental des Landes s'y est mis un peu plus précisément. « Il y a beaucoup de demande au niveau des randonnées », a précisé le président du Département. Mais

c'est aussi « une façon de valoriser le patrimoine naturel, culturel et architectural », ajoute Xavier Fortinon.

Le parcours a été précisément balisé « avec plus de panneaux que l'année dernière », ont détaillé les responsables des travaux : on a retrouvé quelques randonneurs perdus, paraît-il, sur la première partie du tracé. On y a aussi installé une signalétique pédagogique cohérente avec le tronçon de l'Adour gersois, qui existe déjà depuis quelques années.

Convaincre les propriétaires

Mais si l'établissement de ce cheminement est si long, c'est en fait qu'il est assez compliqué à mettre en œuvre. Sur les parcelles communales, pas de problème. Sauf qu'évidemment, de nombreux secteurs sont détenus par des propriétaires privés. C'est là le gros du travail des services du Département et de la Simal (Syndicat intercommunal du Moyen Adour landais). Pour le nouveau tronçon, ce ne sont pas moins de 56 propriétaires qui ont dû être approchés. D'abord par courrier, puis en porte-à-porte.



« Il faut prendre le temps », expliquent ceux qui s'occupent du démarchage des propriétaires. Car ils peuvent prendre peur de voir passer des randonneurs ou des vététistes sur une partie de leur terrain.

« En fait, la convention que l'on passe avec eux les protège. » Sur le reste du parcours qu'il reste à tracer, de Mugron à Aire, ce travail s'annonce encore plus difficile : il y a

Le balisage a été resserré sur le nouveau tronçon : certains se perdaient. PHOTO ISABELLE LOUVIER / « SUD OUEST »

moins de parcelles communales sur le chemin de l'Adour... et donc plus de propriétaires à approcher : 150 sont à convaincre.

Secteurs difficiles

Sur le fond, cette randonnée n'est pas tout à fait une promenade non plus. Évidemment, sur les bords de

l'Adour, on ne parlera pas de dénivellés qui compliquent le voyage, mais sur certains secteurs, en sous-bois, où l'Adour n'est plus qu'une vue de l'esprit d'ailleurs, il faut (un peu) se battre avec les branchages et avec un terrain cabossé, où il faut bien regarder où on met les pieds. La plupart sont néanmoins des chemins bien

tracés et très praticables. Les randonneurs bien chaussés, les vététistes s'en donneront à cœur joie. La pratique équestre n'est pas exclue.

Enfin, tout ça pour quel coût ? Ce nouveau tronçon, tout compris, représente un investissement de 72 000 euros. Au total, de Dax à Aire, 700 000 euros seront dépensés.